



Chiffres clés des transports

Édition 2026

AVRIL 2026

Chiffres clés des transports

Édition 2026

coordonateurs

Charles-Marie **Chevalier**
Laurence **Dauphin**

Le lecteur intéressé par plus de détails peut consulter le [Bilan annuel des transports en 2024](#), édité par le SDES en 2025. Les correspondances entre les contenus de cette publication et le Bilan sont systématiquement précisées en dessous de chaque figure. Des séries longues sont également disponibles en complément du Bilan.



Publication disponible en HTML sur
www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

L'arrondi de la somme n'est pas toujours égal à la somme des arrondis.

Document édité par :
le service des données et études statistiques (SDES)

Directrice de publication : Emmanuelle Walraet
Coordination éditoriale : Laurianne Courtier

Infographie : Bertrand Gaillet
Maquettage et réalisation : Agence Efil, Tours

avant-propos



es transports représentent 13 % des dépenses de consommation des ménages et constituent le premier poste d'émission de gaz à effet de serre de la France. Faire connaître à un large public les principales données utiles sur les transports est essentiel pour apprécier les enjeux de ce secteur

et mesurer les évolutions à l'œuvre.

C'est l'objectif de cette publication synthétique qui dresse un panorama des flux économiques et financiers du secteur des transports, de la situation économique des entreprises et de l'emploi, de l'activité du transport de marchandises et de voyageurs et de ses effets sur l'environnement et les accidents.

Les données sont issues du [Bilan annuel des transports en 2024](#), diffusé en novembre 2025.

— **Emmanuelle Walraet**

CHEFFE DU SERVICE DES DONNÉES ET ÉTUDES STATISTIQUES (SDES)

sommaire

■ Données clés	5
■ Cadrage	
Infrastructures de transports	9
■ Partie 1	
Transport et activité économique	13
Dépenses de transports	14
Production de transport	15
Dépenses des ménages en transport	17
Recettes et dépenses publiques liées au transport	18
■ Partie 2	
Entreprises françaises de transport	19
Démographie des entreprises de transport	20
Entreprises de transport routier	23
Entreprises de transport collectif urbain	25
Entreprises de transport ferroviaire	26
Entreprises de transport fluvial et maritime	28
Entreprises de transport aérien	30
Comptes des entreprises de transport	31
■ Partie 3	
Emploi et marché du travail	33
Emploi salarié	34
Profil des salariés des transports et de l'entreposage	36
Salaires dans le secteur des transports et de l'entreposage	37
■ Partie 4	
Enjeux des transports pour l'environnement et la santé	39
Consommation d'énergie des transports	40
Émissions de gaz à effet de serre du transport	41
Émissions de polluants atmosphériques du transport routier	44
Accidents dans les transports	45
■ Partie 5	
Transport de marchandises	47
Transport terrestre de marchandises	48
Transport routier de marchandises	50
Transport ferroviaire de marchandises	51
Transport fluvial de marchandises	52
Transport maritime de marchandises	53
Transport aérien de marchandises	55
Entrepôts et plateformes logistiques	56
■ Partie 6	
Transport de voyageurs	57
Transport intérieur de voyageurs	58
Transport routier de voyageurs	60
Transport collectif urbain de voyageurs	61
Transport ferroviaire et aérien de voyageurs	62
Transport maritime de voyageurs	64
■ Partie 7	
Bilan de la circulation	65
Matériel de transport	66
■ Annexes	71
Sigles et liens utiles	72
Glossaire	75

Données clés





Transport de voyageurs

1 047 milliards en 2024
de voyageurs-kilomètres
(transport d'un voyageur sur 1 km)

Véhicules
particuliers



82 %

Transports
ferrés



Cars, bus et
tramways



Transport
aérien



12 % 5 % 1 %



Transport de marchandises

344 milliards en 2024
de tonnes-kilomètres
(transport d'une tonne sur 1 km)

Poids lourds
et VUL
pavillon français



52 %

Poids lourds
et VUL
pavillon étranger



37 %

Ferroviaire



9 %

Fluvial

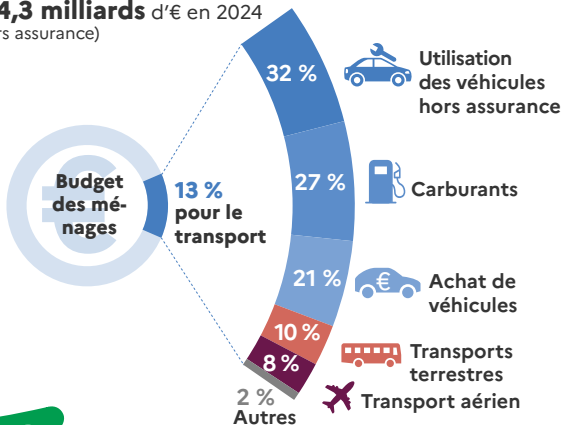


2 %



Dépenses des ménages en transport

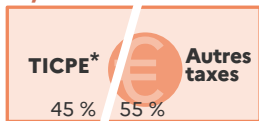
194,3 milliards d'€ en 2024
(hors assurance)



Recettes et dépenses publiques liées au transport

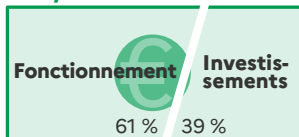
Recettes

66,0 milliards d'€ en 2024



Dépenses

78,7 milliards d'€ en 2024

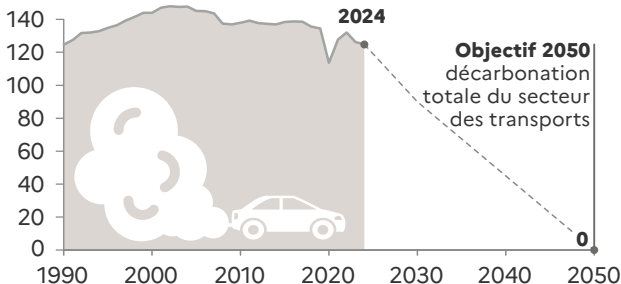
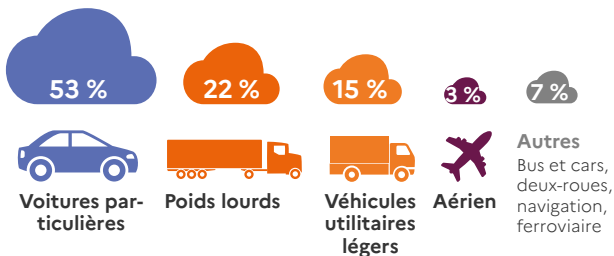


* Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques



Émissions de gaz à effet de serre des transports intérieurs

124,9 millions
de tonnes équivalent CO₂ en 2024



cadrage

Infrastructures de transport

— En 2024, les infrastructures de transport connaissent une évolution limitée, à l'exception des réseaux de métro, de tramways et des véloroutes. En France, le transport ferroviaire de voyageurs se distingue du reste de l'Europe par la place prépondérante du ferroviaire à grande vitesse. La France se distingue par une part modale du transport ferroviaire de marchandises près de deux fois inférieure à la moyenne de l'Union européenne.



LONGUEURS DES RÉSEAUX DE TRANSPORT EN 2024

En kilomètres

	2024
Routes	1 310 184
Réseau principal	20 328
Autoroutes concédées	9 211
Autoroutes non concédées	2 541
Autres routes nationales ¹	8 576
Réseau secondaire	1 289 857
Routes départementales ²	386 885
Routes communales	902 972
Réseau ferroviaire³	27 562
Lignes LGV	2 748
Autres lignes ferroviaires à 2 voies ou plus	14 568
Lignes ferroviaires à 1 voie	10 246
Réseaux ferrés de transport urbain	1 408
Métros et RER ⁴	518
Tramways	890
Voies navigables fréquentées	4 850
Moins de 400 t	2 699
De 400 à 1 500 t	441
Plus de 1 500 t	1 710
Véloroutes et voies vertes	21 655

¹ Les routes nationales des DROM sont comptabilisées depuis 2018. Paris est aussi inclus.

² À partir de 2017, les routes corses anciennement nationales deviennent départementales.

³ Inclut les lignes gérées hors SNCF (LGV et lignes parcourues par des TGV, Chemins de fer de la Corse, ligne Nice-Digne).

⁴ RER RATP seulement.

Champ : France.

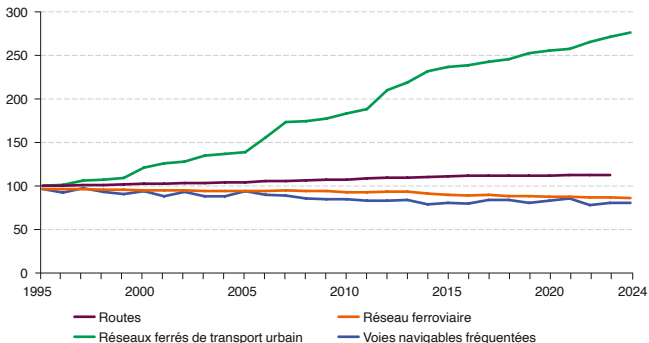
Source : SDES

Le pays dispose d'un vaste réseau de transport comprenant 1,3 million de kilomètres de routes, 27 600 kilomètres de lignes ferroviaires, 1 400 kilomètres de lignes de métro, RER et tramways, 4 800 kilomètres de voies navigables fréquentées.

Pour plus de détails, consulter la fiche « Cadrage 3. Infrastructures de transport » du Bilan annuel des transports en 2024.

ÉVOLUTION DES LONGUEURS DES RÉSEAUX DE TRANSPORT

En indice base 100 en 1995



Champ : France.

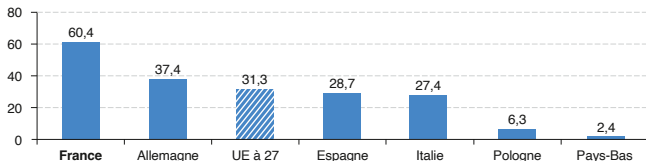
Source : SDES

En 2024, les infrastructures de transport connaissent une évolution limitée, à l'exception des réseaux de métro et de tramway.

Pour plus de détails, consulter la fiche « Cadrage 3. Infrastructures de transport » du Bilan annuel des transports en 2024.

PART DE LA GRANDE VITESSE DANS LE TRANSPORT FERROVIAIRE DE VOYAGEURS EN 2023

En %, basé sur les passagers-kilomètres



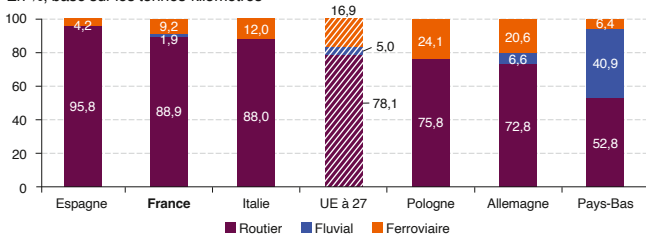
Source : DG MOVE, calculs SDES

En France, le transport ferroviaire de voyageurs se distingue du reste de l'Europe par la place prépondérante du ferroviaire à grande vitesse.

Pour plus de détails, consulter la fiche « Cadrage 4. La place de la France en Europe » du Bilan annuel des transports en 2024.

PARTS MODALES DU TRANSPORT INTÉRIEUR TERRESTRE DE MARCHANDISES EN 2023

En %, basé sur les tonnes-kilomètres



Champ : transports ferré, fluvial et routier hors oléoducs.

Source : Eurostat

La France se distingue par une part modale du transport ferroviaire de marchandises près de deux fois inférieure à la moyenne de l'Union européenne.

Pour plus de détails, consulter la fiche « Cadrage 4. La place de la France en Europe » du Bilan annuel des transports en 2024.

partie 1

Transport et activité économique

— La dépense courante de transport s'élève à 460,0 milliards d'euros en 2024. Les ménages sont les plus gros contributeurs de cette dépense courante (44 % en 2024).

Les principales recettes liées aux transports prélevées par les administrations s'élèvent à 66,0 milliards d'euros en 2024, en hausse de 5,4 % par rapport à 2023.

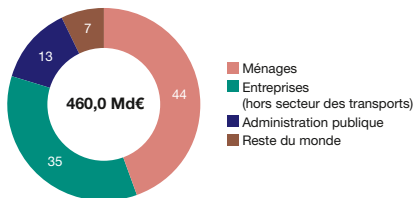
Les dépenses d'investissement en infrastructures de transport augmentent de nouveau en 2024 (+ 3,9 %) et atteignent 27,3 milliards d'euros.



Dépenses de transport

DÉPENSE COURANTE DE TRANSPORT PAR SECTEUR INSTITUTIONNEL EN 2024

En %



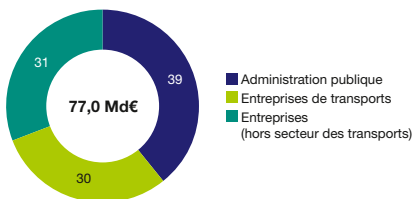
Source : SDES, *Compte satellite des transports*

Les ménages demeurent les plus gros contributeurs à la dépense courante de transport (44 % en 2024).

Pour plus de détails, consulter la fiche « A1. Compte satellite des transports » du Bilan annuel des transports en 2024.

DÉPENSE D'INVESTISSEMENT DE TRANSPORT PAR SECTEUR INSTITUTIONNEL EN 2024

En %



Source : SDES, *Compte satellite des transports*

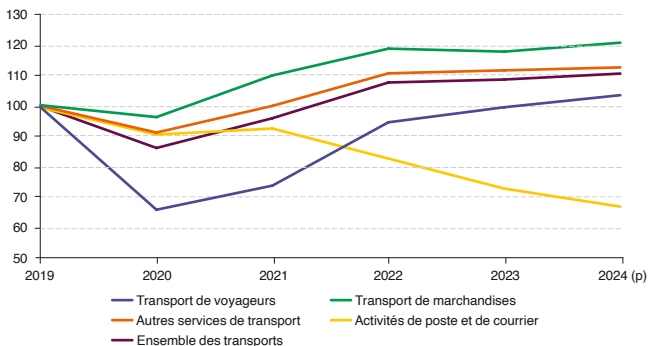
La part des administrations publiques dans la dépense d'investissement s'établit à 39 % en 2024.

Pour plus de détails, consulter la fiche « A1. Compte satellite des transports » du Bilan annuel des transports en 2024.

Production de transport

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE SERVICES DE TRANSPORT (EN VOLUME)

En indice base 100 en 2019



(p) = provisoire.

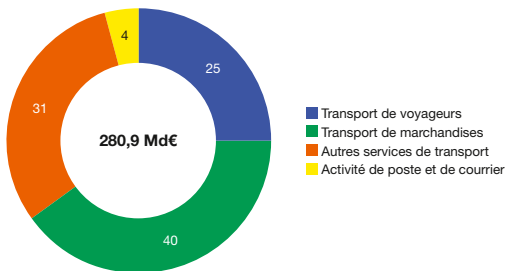
Source : Insee, Comptes nationaux - base 2020

L'activité de transport de voyageurs poursuit sa hausse avec + 4,3 % en volume (après + 4,6 % en 2023).

Pour plus de détails, consulter la fiche « A2. Activité marchande de la branche des transports en France » du Bilan annuel des transports en 2024.

PRODUCTION DE TRANSPORT (EN VALEUR) EN 2024

En %



Source : Insee, Comptes nationaux - base 2020

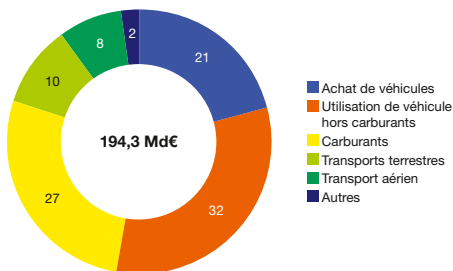
La production du transport de marchandises représente 40 % de la branche des transports en valeur en 2024.

Pour plus de détails, consulter la fiche « A2. Activité marchande de la branche des transports en France » du Bilan annuel des transports en 2024.

Dépenses des ménages en transport

STRUCTURE DES DÉPENSES DE TRANSPORT DES MÉNAGES (HORS ASSURANCE) EN 2024

Part en % de la dépense (y compris TVA) en valeur



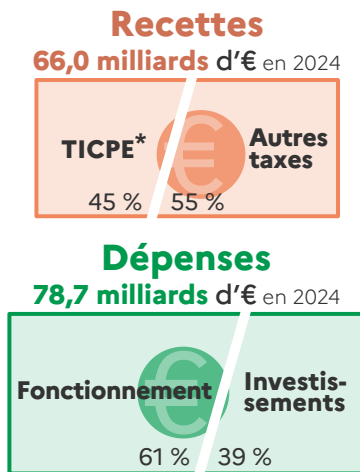
Source : Insee, Comptes nationaux, base 2020, calculs SDES

Les dépenses d'utilisation des véhicules hors carburants représentent 32 % des dépenses de transport individuel des ménages (hors assurance), en valeur. Elles comprennent notamment l'achat de pièces détachées et d'accessoires et les services d'entretien et réparation.

Pour plus de détails, consulter la fiche « A3. Dépenses des ménages en transport » du Bilan annuel des transports en 2024.

Recettes et dépenses publiques liées au transport

RÉPARTITION DES RECETTES ET DES DÉPENSES EN 2024



* Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques.

Source : Insee, Comptes nationaux, base 2020, calculs SDES

En 2024, les dépenses totales consolidées des administrations publiques s'élèvent à 78,7 milliards d'euros. Les dépenses d'investissement représentent 39 % de ces dépenses.

Pour plus de détails, consulter la fiche « A4. Dépenses en transport des administrations publiques centrales et locales » du Bilan annuel des transports en 2024.

partie 2

Entreprises françaises de transport

— En 2022, on dénombrait près de 205 600 entreprises (unités légales) de transports et entreposage. En 2024, les créations hors micro-entreprises (près de 15 000) augmentent de 3,7 % par rapport à 2023 et restent en-deçà du niveau de 2019 (- 16,8 %). Avec environ 3 000 redressements judiciaires, soit un niveau record depuis 2000, les défaillances d'entreprises continuent d'augmenter en 2024 (+ 30,9 %).

Avec près de 267 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2023, les entreprises du secteur des transports et de l'entreposage ont réalisé 6 % du chiffre d'affaires des entreprises françaises.

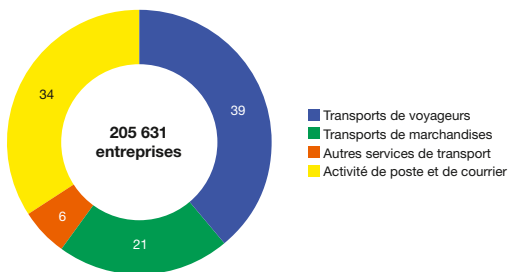
En 2023, le chiffre d'affaires des entreprises des transports routiers de fret et services de déménagement s'élève à 62,1 milliards d'euros et représente 23 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des entreprises de transport. L'activité des compagnies aériennes s'accroît et est presque revenue à son niveau d'avant la pandémie.



Démographie des entreprises de transport

RÉPARTITION SECTORIELLE DES ENTREPRISES (UNITÉS LÉGALES) DES TRANSPORTS ET DE L'ENTREPOSAGE EN 2022

En % du nombre d'entreprises



*Note : les dernières données disponibles sur les stocks d'entreprises portent sur l'année 2022.
Champ : ensemble des unités légales, de France, dont l'activité principale relève des « transports et entreposage » (postes 49 à 53 de la nomenclature NAF Rév.2).*

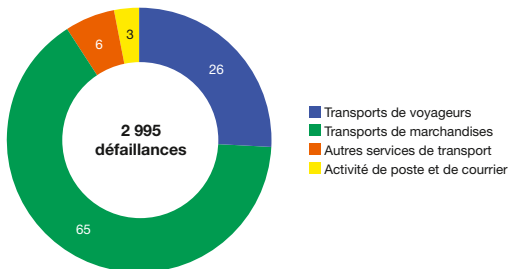
Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Avec environ 69 800 unités en 2022, le sous-secteur des « activités de poste et de courrier » représente 34 % de l'ensemble des entreprises des transports et de l'entreposage, juste derrière le transport de voyageurs (39 %).

Pour plus de détails, consulter la fiche « B1. Démographie des entreprises de transport » du Bilan annuel des transports en 2024.

DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS ET DE L'ENTREPOSAGE EN 2024

En % du nombre d'entreprises



Champ : ensemble des unités légales, de France, dont l'activité principale relève des « transports et entreposage » (postes 49 à 53 de la nomenclature NAF Rév.2).

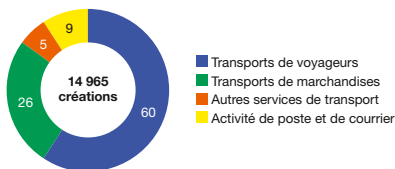
Source : Bodacc ; calculs Banque de France

En 2024, près de 3 000 défaillances ont été prononcées. Elles touchent surtout le transport routier de fret.

Pour plus de détails, consulter la fiche « B1. Démographie des entreprises de transport » du Bilan annuel des transports en 2024.

CRÉATIONS D'ENTREPRISES EN 2024

En % du nombre d'entreprises



Champ : ensemble des unités légales, de France, dont l'activité principale relève des « transports et entreposage » (postes 49 à 53 de la nomenclature NAF Rév.2) ; entreprises classiques, hors micro-entreprises.

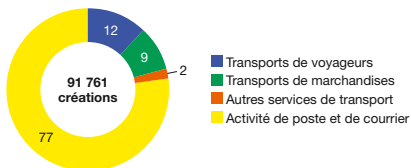
Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Le plus grand pourvoyeur de créations classiques en 2024 est le secteur du transport de voyageurs avec 8 930 nouvelles unités (60 % des créations).

Pour plus de détails, consulter la fiche « B1. Démographie des entreprises de transport » du Bilan annuel des transports en 2024.

CRÉATIONS DE MICRO-ENTREPRISES EN 2024

En % du nombre d'entreprises



Champ : ensemble des unités légales, de France, dont l'activité principale relève des « transports et entreposage » (postes 49 à 53 de la nomenclature NAF Rév.2).

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Les nouvelles immatriculations de micro-entrepreneurs s'élèvent à près de 91 800 unités. Les activités de poste et de courrier enregistrent 77 % de ces immatriculations.

Pour plus de détails, consulter la fiche « B1. Démographie des entreprises de transport » du Bilan annuel des transports en 2024.

Entreprises de transport routier

COMPTES DES ENTREPRISES DE TRANSPORT ROUTIER

Niveaux en milliards d'euros, évolutions en %

	2022 « contours 2023 »*	Évolution 2023/2022	2023
Transports routiers de fret et services de déménagement			
Chiffre d'affaires	62,2	- 0,1	62,1
Valeur ajoutée brute	21,1	1,6	21,5
Charges de personnel	17,9	3,5	18,5
Transports routiers de voyageurs (transports en car)			
Chiffre d'affaires	8,1	14,0	9,3
Valeur ajoutée brute	3,1	16,5	3,6
Charges de personnel	3,5	8,3	3,8
Transports de voyageurs par taxis et VTC			
Chiffre d'affaires	4,5	11,3	5,0
Valeur ajoutée brute	2,1	15,0	2,4
Charges de personnel	1,1	10,3	1,2

* Voir explication dans le glossaire.

Champ : France.

Source : estimations SDES, d'après Insee-Ésane

En 2023, 23 % du chiffre d'affaires et 21 % de la valeur ajoutée brute de l'ensemble des entreprises de transport sont réalisés par les entreprises des transports routiers de fret et services de déménagement.

Pour plus de détails, consulter les fiches « B2.1. Entreprises de transport routier » et « B3. Comptes de l'ensemble des entreprises de transports en 2023 » du Bilan annuel des transports en 2024.

COMPTES DES SOCIÉTÉS D'AUTOROUTES CONCÉDÉES

En millions d'euros

	2014	2019	2023	2024
Chiffre d'affaires	9 010	10 775	12 286	12 721
« Valeur ajoutée » (chiffre d'affaires - consommations intermédiaires)	8 003	9 604	10 779	11 162
Excédent brut d'exploitation	6 254	7 875	8 935	8 750
Charges financières	1 566	876	945	976
Capacité d'autofinancement	5 193	6 124	7 227	7 542
Investissements	1 094	1 395	1 062	1 273
Emprunts et dettes financières au 31/12	34 748	33 644	31 166	30 547

Champ : sociétés historiques (ASF, Escota, Cofiroute, APRR, Area, Sanef, SAPN, ATMB, SFTRF) et sociétés récentes (Alis, Alicorne, Adelaç, CEVM, Aliénor, Arcour, Atlantes, Albea, Arcos).

Source : DGITM

Les sociétés d'autoroutes concédées affichent en 2024 un chiffre d'affaires de 12,7 milliards d'euros, en hausse par rapport à 2023 et supérieur au niveau de 2019.

Pour plus de détails, consulter la fiche « B2.1. Entreprises de transport routier » du Bilan annuel des transports en 2024.

Entreprises de transport collectif urbain

COMPTES DES ENTREPRISES DES TRANSPORTS URBAINS ET SUBURBAINS DE VOYAGEURS

Niveaux en milliards d'euros, évolutions en %

	2022 « contours 2023 »*	Évolution 2023/2022	2023
Chiffre d'affaires	9,4	- 9,4	8,5
Valeur ajoutée brute	5,0	3,6	5,2
Charges de personnel	4,3	8,8	4,7

* Voir explication dans le glossaire.

Champ : France.

Source : estimations SDES, d'après Insee-Ésane

En 2023, le chiffre d'affaires des entreprises des transports urbains et suburbains de voyageurs s'élève à 8,5 milliards d'euros.

Pour plus de détails, consulter la fiche « B3. Comptes de l'ensemble des entreprises de transport en 2023 » du Bilan annuel des transports en 2024.

COMPTES DE L'ÉPIC RATP

En milliards d'euros

	2014	2019	2023	2024
Production	5,0	5,3	6,1	6,5
Valeur ajoutée brute	4,0	3,7	3,8	4,0
Charges de personnel	2,5	2,7	2,9	3,1
Investissements réalisés	1,6	1,7	2,0	2,0

Source : RATP

En 2024, la production de l'ÉPIC RATP s'élève à 6,5 milliards d'euros.

Pour plus de détails, consulter la fiche « B2.2. Entreprises de transport collectif urbain » du Bilan annuel des transports en 2024.

Entreprises de transport ferroviaire

COMPTES DES ENTREPRISES DE TRANSPORT FERROVIAIRE

Niveaux en milliards d'euros, évolutions en %

	2022 « contours 2023 »*	Évolution 2023/2022	2023
Chiffre d'affaires	28,2	4,9	29,6
Valeur ajoutée brute	17,1	3,0	17,6
Charges de personnel	12,7	6,7	13,5

* Voir explication dans le glossaire.

Champ : France.

Source : estimations SDES, d'après Insee-Ésane

En 2023, le chiffre d'affaires des entreprises de transport ferroviaire s'élève à 29,6 milliards d'euros.

Pour plus de détails, consulter la fiche « B3. Comptes de l'ensemble des entreprises de transport en 2023 » du Bilan annuel des transports en 2024.

COMPTES DE SNCF VOYAGEURS

En milliards d'euros

	2021	2022	2023	2024
Production	15,6	18,4	20,1	21,7
dont produits du trafic	6,0	8,5	9,1	9,6
dont prestations de service pour les AOM et IDFM*	7,1	7,2	7,7	8,5
Valeur ajoutée brute	5,8	7,3	7,8	8,2
Rémunérations	4,5	4,6	5,0	5,6
Excédent brut d'exploitation	0,7	2,1	2,1	2,0
Résultat net	- 0,4	1,1	1,0	0,8

* AOM : Autorités organisatrices de la mobilité ; IDFM : Île-de-France Mobilités.

Source : SNCF Voyageurs

En 2024, le résultat net de SNCF Voyageurs s'établit à 0,8 milliard d'euros.

Pour plus de détails, consulter la fiche « B2.3. Entreprises de transport ferroviaire » du Bilan annuel des transports en 2024.

COMPTES DE SNCF RÉSEAU

En milliards d'euros

	2021	2022	2023	2024
Production	13,7	14,1	14,4	15,7
<i>dont redevances d'infrastructure</i>	5,5	6,0	6,4	6,9
<i>dont contribution de l'État aux charges d'infrastructures</i>	0,5	0,6	0,6	0,5
Résultat net	- 0,1	- 0,1	0,0	0,1
Capacité d'autofinancement	1,7	1,8	1,7	2,1
Investissements	5,7	5,6	5,7	5,8
Dette à long terme nette au 31/12	28,6	17,2	18,9	18,0

Source : SNCF Réseau

En 2024, les produits d'exploitation de SNCF Réseau s'élèvent à 15,7 milliards d'euros.

Pour plus de détails, consulter la fiche « B2.3. Entreprises de transport ferroviaire » du Bilan annuel des transports en 2024.

Entreprises de transport fluvial et maritime

COMPTES DES ENTREPRISES DE TRANSPORT FLUVIAL

Niveaux en milliards d'euros, évolutions en %

	2022 « contours 2023 »*	Évolution 2023/2022	2023
Chiffre d'affaires	0,8	12,6	0,9
Valeur ajoutée brute	0,4	13,1	0,4
Charges de personnel	0,2	15,1	0,3

* Voir explication dans le glossaire.

Champ : France.

Source : estimations SDES, d'après Insee-Ésane

En 2023, le chiffre d'affaires des entreprises de transport fluvial s'élève à 0,9 milliard d'euros.

Pour plus de détails, consulter la fiche « B3. Comptes de l'ensemble des entreprises de transport en 2023 » du Bilan annuel des transports en 2024.

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE (VNF)

Niveau en millions d'euros, évolutions en %

	Niveau 2024	Évolutions annuelles		
		2022	2023	2024
Chiffre d'affaires	212,2	2,6	- 1,6	17,8
Consommations intermédiaires	129,3	4,6	4,5	14,6
Valeur ajoutée	91,9	- 3	- 7,3	21,1
Charges de personnel	254,7	3,1	4,1	2,9
Impôts et taxes	20,5	2,4	2,3	3,9
Excédent brut d'exploitation	82,7	- 10,1	- 21,5	28,6
Subvention d'exploitation reçues	266	0,5	- 0,7	4,1
dont État	257,6	1,5	- 0,5	2,9
Charges financières	13,4	- 6,3	- 5,1	- 11,9
Capacité d'autofinancement	61,8	- 24,1	- 14,3	33,7
Investissements (exécution budgétaire)	303,3	13,7	3,6	- 11,6
Dettes moyen et long terme au 31/12	0,2	- 1,4	- 4,2	- 41,9

Source : VNF

En 2024, le chiffre d'affaires de Voies navigables de France s'élève à 212,2 millions d'euros.

Pour plus de détails, consulter la fiche « B2.4. Entreprises de transport par eau » du Bilan annuel des transports en 2024.

GRANDS PORTS SOUS TUTELLE DE L'ÉTAT

Niveau en millions d'euros, évolutions en %

	Niveau 2024	Évolutions annuelles		
		2022	2023	2024
Chiffre d'affaires	1 112,3	12,2	7,5	1,8
Consommations intermédiaires	312,7	11,9	5,5	- 6,2
Valeur ajoutée brute	809,4	9,1	4,1	3,2
Subventions d'exploitation	96,5	0,9	- 2,4	3
Charges de personnel	490,2	7,6	3,4	1,9
Excédent brut d'exploitation	381	8,5	2,2	3,9
Charges financières	22,1	- 5,8	60,5	- 41,2
Capacité d'autofinancement	347	10,7	9,4	8,1
Investissements	535,2	19,9	- 10,1	18,5
Dette financière	619	5	- 3,0	- 2,8

Champ :

- En métropole : Marseille, Dunkerque, Nantes, La Rochelle, Bordeaux, Strasbourg (port fluvial) ainsi que Le Havre, Rouen et Paris (port fluvial), ces trois derniers ports ayant fusionné par ordonnance le 1^{er} juin 2021 pour former un établissement public unique (Haropa Port).

- En outre-mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion.

Source : DGITM

En 2024, le chiffre d'affaires des grands ports sous tutelle de l'État atteint 1,1 milliard d'euros.

Pour plus de détails, consulter la fiche « B2.4. Entreprises de transport par eau » du Bilan annuel des transports en 2024.

Entreprises de transport aérien

COMPTES D'AÉROPORTS DE PARIS SA

Niveau en millions d'euros, évolutions en %

	Niveau 2024	Évolutions annuelles		
		2022	2023	2024
Chiffre d'affaires	3 423	58,1	17,0	7,5
Consommations intermédiaires	1 135	30,1	17,9	9,7
Valeur ajoutée brute	2 359	73,6	16,6	6,8
Charges de personnel	612	3,4	14,6	10,1
Impôts, taxes	363	12,4	17,4	62,8
Excédent brut d'exploitation	1 386	166,5	17,6	- 3,2
Produits financiers	626	144,7	- 44,8	350,4
Charges financières	386	- 53,9	48,7	33,1
Résultat net	2 992	- 494,1	- 27,4	456,1
Capacité d'autofinancement	1 318	- 941,4	- 4,5	22,7
Investissements	776	13,6	46,2	6,2
Dette financière à moyen et long terme	7 092	- 6,7	- 6,7	- 0,1

Champ : Aéroports de Paris SA, société mère du groupe ADP.

Source : Aéroports de Paris

En 2024, le chiffre d'affaires d'Aéroports de Paris s'élève à 3,4 milliards d'euros.

Pour plus de détails, consulter la fiche « B2.5. Entreprises de transport aérien » du Bilan annuel des transports en 2024.

Comptes des entreprises de transport

COMPTES DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES DU SECTEUR DES TRANSPORTS ET DE L'ENTREPOSAGE

Niveaux en milliards d'euros courants, évolutions en %

	2022 « contours 2023 »*	Évolution 2023/2022	2023
Chiffre d'affaires	285,4	- 6,3	267,3
Production	287,7	- 6,3	269,6
Consommations intermédiaires	171,7	- 1,9	168,5
Valeur ajoutée brute	116,1	- 12,9	101,1
Charges de personnel	69,2	6,0	73,4
Excédent brut d'exploitation	45,0	- 43,0	25,6
Capacité d'autofinancement	49,6	- 39,4	30,0
Bénéfice (+) ou perte (-)	37,5	- 47,4	19,7
Investissements corporels bruts hors apports	31,6	12,5	35,6

* Voir explication dans le glossaire.

Champ : France.

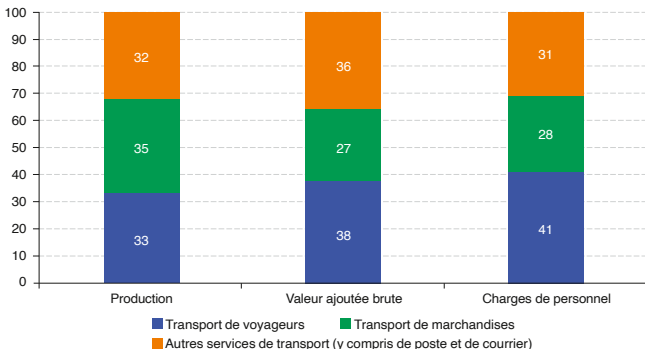
Source : estimations SDES, d'après Insee-Ésane

En 2023, le chiffre d'affaires des entreprises du secteur des transports et de l'entreposage s'élève à 267,3 milliards d'euros.

Pour plus de détails, consulter la fiche « B3. Comptes de l'ensemble des entreprises de transport en 2023 » du Bilan annuel des transports en 2024.

IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DES SECTEURS DU TRANSPORT EN 2023

En %



Champ : France.

Source : estimations SDES, d'après Insee-Ésane

En 2023, les entreprises du transport de voyageurs assurent 33 % de la production de l'ensemble du secteur des transports et de l'entreposage.

Pour plus de détails, consulter la fiche « B3. Comptes de l'ensemble des entreprises de transport en 2023 » du Bilan annuel des transports en 2024.

partie 3

Emploi et marché du travail

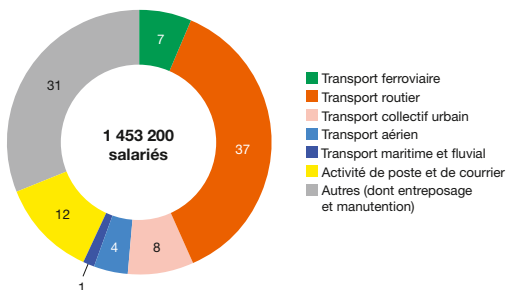
— En 2024, 1 453 200 salariés travaillent dans le secteur des transports et de l'entreposage (+ 0,7 % par rapport à 2023). Le transport routier représente 37 % de ces emplois. La hausse des effectifs est portée par le transport collectif urbain, le transport aérien, le transport maritime et fluvial et les autres services de transport (entreposage et manutention, et exploitation des infrastructures notamment). En 2023, la moitié des salariés du secteur des transports et de l'entreposage perçoit moins de 2 246 euros nets par mois en équivalent temps plein (EQTP), contre 2 182 euros nets pour l'ensemble du secteur privé.



Emploi salarié

EFFECTIFS SALARIÉS DU SECTEUR DES TRANSPORTS ET DE L'ENTREPOSAGE EN 2024

En %



Note : données CVS (au dernier trimestre de l'année), arrêtées au 31 mars 2025.

Champ : France hors Mayotte.

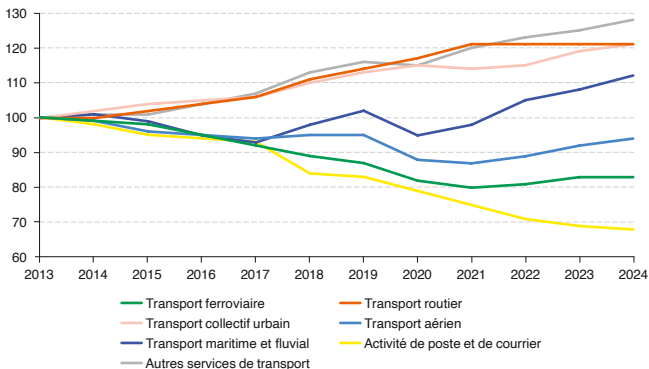
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee

En 2024, les autres services de transports (entreposage et manutention, et exploitation des infrastructures notamment) représentent 31 % des effectifs salariés du secteur des transports et de l'entreposage.

Pour plus de détails, consulter la fiche « C1. Emploi et marché du travail » du Bilan annuel des transports en 2024.

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIÉ PAR SOUS-SECTEUR D'ACTIVITÉ DEPUIS 2013

En indice base 100 en 2013



Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee

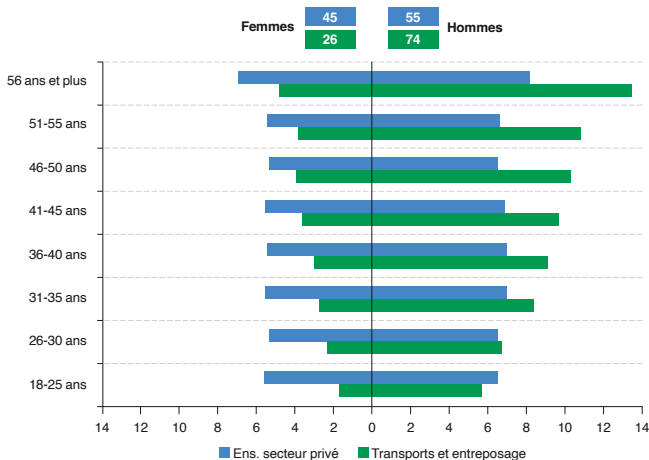
En 2024, le nombre de salariés dans le transport aérien est en hausse de 2,1 %.

Pour plus de détails, consulter la fiche « C1. Emploi et marché du travail » du Bilan annuel des transports en 2024.

Profil des salariés des transports et de l'entreposage

PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS EN 2023

En % de l'effectif au 31 décembre 2023



Champ : France hors Mayotte, hors intérim.

Sources : Insee, base Tous salariés 2023

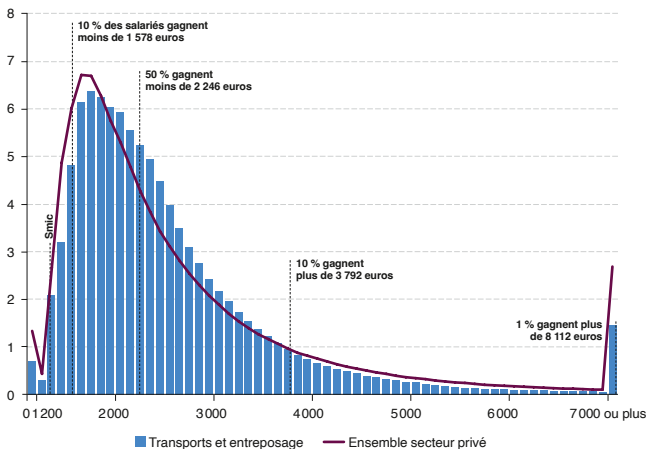
Dans le secteur des transports et de l'entreposage, la part des femmes dans l'emploi salarié est plus faible que dans le secteur privé (26 % contre 45 %) en 2023.

Pour plus de détails, consulter la fiche « C2. Profil des salariés » du Bilan annuel des transports en 2024.

Salaires dans le secteur des transports et de l'entreposage

DISTRIBUTION DES SALAIRES MENSUELS NETS EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN EN 2023

Effectifs en EQTP (en %), salaires en euros



Lecture : en 2023, un salarié sur deux gagne moins de 2 246 euros nets en EQTP par mois.

Champ : France hors Mayotte, hors intérim.

Sources : Insee, base Tous salariés 2023

En 2023, la moitié des salariés du secteur des transports et de l'entreposage perçoit moins de 2 246 euros nets par mois en équivalent temps plein (EQTP), contre 2 182 euros nets pour l'ensemble du secteur privé.

Pour plus de détails, consulter la fiche « C3. Salaires » du Bilan annuel des transports en 2024.

partie 4

Enjeux des transports pour l'environnement et la santé

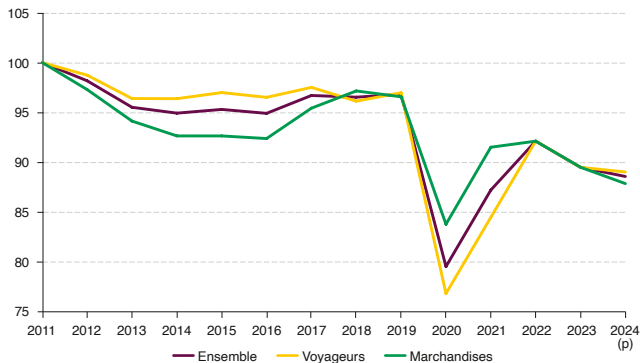
— En 2024, la consommation d'énergie des transports poursuit sa baisse et se situe sous son niveau d'avant-crise sanitaire. Le secteur des transports a émis 124,9 Mt CO₂ éq de GES et constitue, avec 34 % des émissions nationales, le premier poste contributeur. Les voitures particulières génèrent à elles seules 53 % des rejets du secteur des transports, suivies par les poids lourds et les véhicules utilitaires légers. Le bilan de l'accidentalité routière s'établit à environ 3 200 personnes décédées et 235 600 personnes blessées.



Consommation d'énergie des transports

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DANS LES TRANSPORTS

En indice base 100 en 2011



(p) = provisoire.

Champ : France hors DROM.

Source : SDES

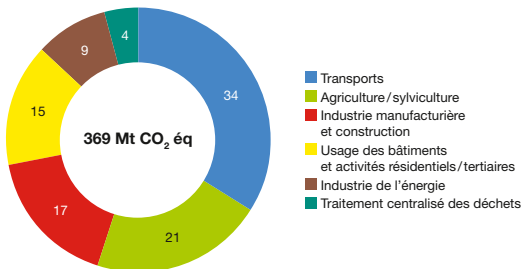
En 2024, la consommation d'énergie des transports diminue légèrement (- 1,0 %) et reste nettement sous son niveau de 2019.

Pour plus de détails, consulter la fiche « D1. Consommation de l'énergie dans les transports » du Bilan annuel des transports en 2024.

Émissions de gaz à effet de serre du transport

PART DES SECTEURS DANS LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2024

En %



Champ : métropole et outre-mer appartenant à l'UE (périmètre Kyoto).

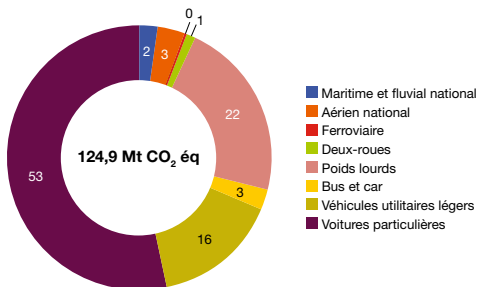
Source : Citepa, Inventaire Secten, juin 2025. Traitement SDES, 2025

En 2024, le secteur des transports a émis 124,9 Mt CO₂ éq de GES et constitue, avec 34 % des émissions nationales, le premier poste contributeur.

Pour plus de détails, consulter la fiche « D2.1 Émissions de gaz à effet de serre des transports » du Bilan annuel des transports en 2024.

ÉMISSIONS DE GES DES MODES DE TRANSPORT EN 2024

En %



Champ : métropole et outre-mer appartenant à l'UE (périmètre Kyoto).

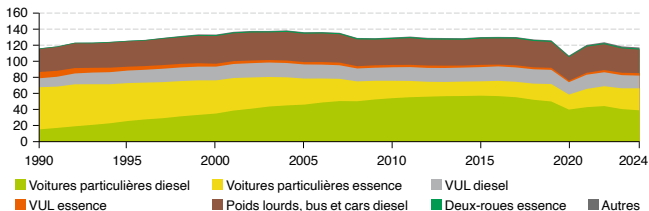
Source : Citepa, Inventaire Secten, juin 2025. Traitement SDES, 2025

Les voitures particulières génèrent à elles seules 53 % des rejets du secteur des transports, suivies par les poids lourds et les véhicules utilitaires légers.

Pour plus de détails, consulter la fiche « D2.1 Émissions de gaz à effet de serre des transports » du Bilan annuel des transports en 2024.

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GES DU TRANSPORT ROUTIER SELON LE TYPE DE VÉHICULE

En millions de tonnes équivalent CO₂ (Mt CO₂ éq)



Champ : métropole et outre-mer appartenant à l'UE (périmètre Kyoto).

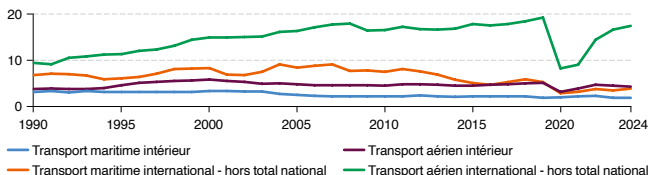
Source : Citepa, Inventaire Secten, juin 2025. Traitement SDES, 2025

Entre 1990 et 2024, les émissions du transport routier ont légèrement augmenté (+ 1 %).

Pour plus de détails, consulter la fiche « D2.1 Émissions de gaz à effet de serre des transports » du Bilan annuel des transports en 2024.

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GES DU TRANSPORT MARITIME ET AÉRIEN

En millions de tonnes équivalent CO₂ (Mt CO₂ éq)



Champ : métropole et outre-mer appartenant à l'UE (périmètre Kyoto).

Source : Citepa, Inventaire Secten, juin 2025. Traitement SDES, 2025

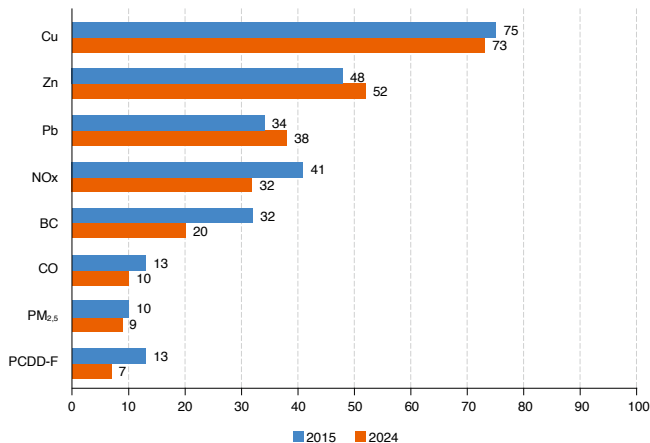
En 2024, les émissions du transport aérien international augmentent de 5,0 % alors que celles du transport aérien intérieur se replient de 4,3 %.

Pour plus de détails, consulter la fiche « D2.1 Émissions de gaz à effet de serre des transports » du Bilan annuel des transports en 2024.

Émissions de polluants atmosphériques du transport routier

PART DU TRANSPORT ROUTIER DANS LES ÉMISSIONS TOTALES DE POLLUANTS

En %



Champ : France hors DROM.

Source : Citepa, Inventaire Secten, juin 2025. Traitement SDES, 2025.

En 2024, la part du transport routier dans les émissions totales, tous secteurs d'activités confondus, est la plus importante pour le cuivre (Cu) - (73 %), le zinc (Zn) - (52 %), le plomb (Pb) - (38 %) et les oxydes d'azote (NOx) - (32 %).

Pour plus de détails, consulter la fiche « D2.2 Émissions de polluants atmosphériques des transports » du Bilan annuel des transports en 2024.

Accidents dans les transports

ACCIDENTS CORPORELS DES TRANSPORTS

En nombre d'accidents, de tués et de blessés

	2014	2019	2023	2024
Route				
Tués ¹	3 384	3 244	3 167	3 193
Blessés estimés ²	250 512	239 045	234 836	235 610
Ferroviaire				
Nombre d'accidents	177	123	146	141
Tués ³	66	53	74	64
Blessés	74	39	33	37
Aérien				
Nombre d'accidents	72	71	55	42
Tués	57	39	52	30
Blessés	57	49	34	31
Maritime (y compris plaisance)				
Nombre d'opérations de sauvetage coordonnées par les CROSS ⁴	10 368	13 507	15 742	15 583
Tués ou disparus	524	288	337	343
Blessés	598	1 119	1 138	1 329

¹ Victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

² Victimes non décédées dont l'état nécessite des soins médicaux ; estimations d'après la modélisation ONISR-UGE (Registre du Rhône).

³ Toute personne tuée sur le coup ou décédée des suites d'un accident dans les 30 jours.

⁴ CROSS : centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage. Depuis 2021, la systématisation des interventions coordonnées par les CROSS donne lieu à un décompte spécifique, d'où une hausse du nombre d'opérations de sauvetage répertoriées.

Champ : France métropolitaine (ferroviaire, aérien, route) / zones de responsabilité française : Manche - mer du Nord, Atlantique, Méditerranée, Antilles, Guyane, Sud océan Indien, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française (maritime).

Sources : ONISR ; SNCF Réseau ; BEA ; DGAMPA/SEML

Le nombre d'accidents corporels survenus sur le réseau ferré national diminue en 2024 avec 141 accidents.

Pour plus de détails, consulter les fiches « D3.1 Accidentalité ferroviaire, aérienne et maritime », « D3.2 Accidentalité routière » et « D3.3 Accidentalité routière des véhicules utilitaires et des poids lourds » du Bilan annuel des transports en 2024.

partie 5

Transport de marchandises

— Le transport terrestre de marchandises se redresse en 2024 et s'élève à 344 milliards de tonnes-kilomètres. L'activité augmente particulièrement dans le transport ferroviaire mais aussi dans le routier et le fluvial.

Les parts modales associées restent stables sur un an, avec 89 % du fret transporté par la route, 9 % par le train et 2 % par voie fluviale.

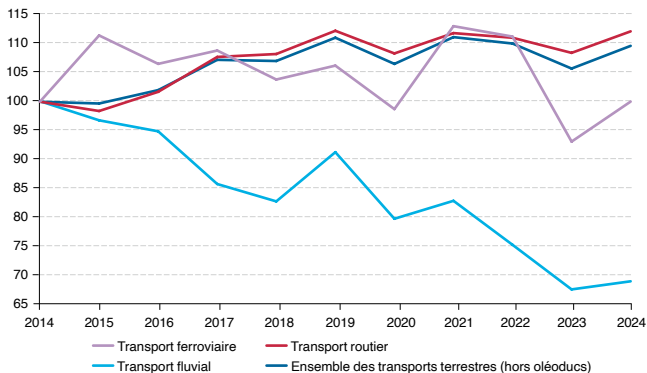
Avec 326 millions de tonnes échangées, le transport maritime de marchandises transitant par les ports français est quant à lui quasiment stable.



Transport terrestre de marchandises

ÉVOLUTION DU TRANSPORT INTÉRIEUR TERRESTRE DE MARCHANDISES

Tonnes-kilomètres, base 100 en 2014



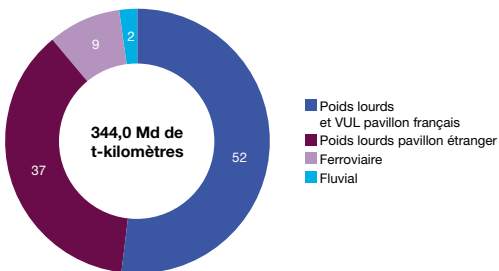
Sources : SDES, collecte réglementaire auprès des opérateurs ferroviaires ; SDES, enquête TRM ; Eurostat, TRM-EU ; VNF

Avec 344 milliards de tonnes-kilomètres, le transport intérieur terrestre de marchandises (hors oléoducs) augmente de 3,7 % en 2024.

Pour plus de détails, consulter la fiche « E1. Synthèse : le transport de marchandises » du Bilan annuel des transports en 2024.

PARTS MODALES (HORS OLÉODUCS) DU TRANSPORT TERRESTRE DE MARCHANDISES EN 2024

En % des tonnes-kilomètres



Sources : SDES ; Eurostat ; VNF

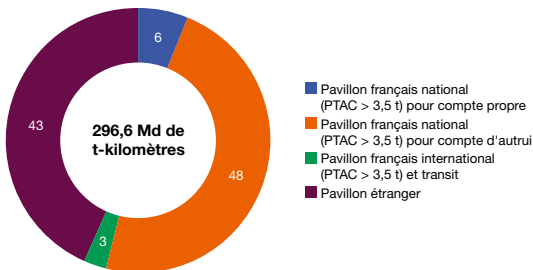
89 % du fret terrestre est transporté par la route.

Pour plus de détails, consulter la fiche « E1. Synthèse : le transport de marchandises » du Bilan annuel des transports en 2024.

Transport routier de marchandises

TRANSPORT INTÉRIEUR ROUTIER DE MARCHANDISES EN 2024

En % des tonnes-kilomètres



Sources : SDES, enquête TRM ; Eurostat, TRM-EU

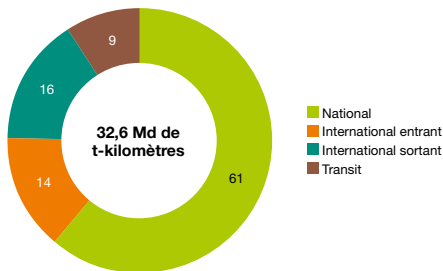
Le transport national du pavillon français, c'est-à-dire le transport de marchandises entre deux villes du territoire métropolitain effectué par des poids lourds immatriculés en France représente plus de 54 % du transport intérieur routier de marchandises (compte propre et pour autrui).

Pour plus de détails, consulter la fiche « E2. Transport routier de marchandises » du Bilan annuel des transports en 2024.

Transport ferroviaire de marchandises

TRANSPORT INTÉRIEUR FERROVIAIRE DE MARCHANDISES EN 2024

En % des tonnes-kilomètres



Source : SDES, collecte réglementaire auprès des opérateurs ferroviaires

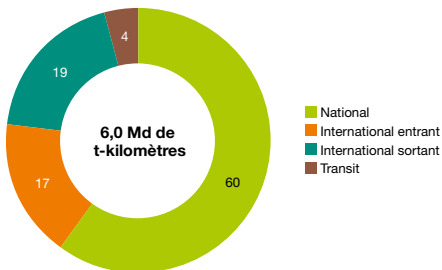
Le transport intérieur ferroviaire de marchandises représente 32,6 milliards de tonnes-kilomètres en 2024, dont 61 % de trafic national.

Pour plus de détails, consulter la fiche « E3. Transport ferroviaire de marchandises » du Bilan annuel des transports en 2024.

Transport fluvial de marchandises

TRANSPORT FLUVIAL DE MARCHANDISES EN 2024

En % de milliards de tonnes-kilomètres



Champ : y compris fluvio-maritime.

Source : VNF

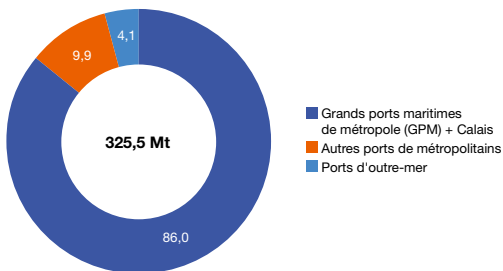
Le transport fluvial de marchandises s'élève à 6,0 milliards de tonnes-kilomètres, dont 60 % de transport national.

Pour plus de détails, consulter la fiche « E4. Transport fluvial de marchandises » du Bilan annuel des transports en 2024.

Transport maritime de marchandises

ACTIVITÉ DES PORTS FRANÇAIS (ENTRÉES ET SORTIES) PAR TYPE DE PORT EN 2024

En %



Champ : France.

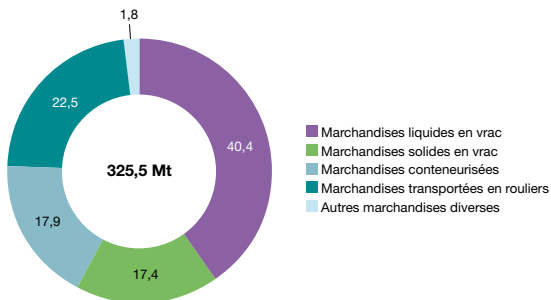
Source : SDES

En 2024, le transport maritime de marchandises transitant par les ports de métropole et d'outre-mer s'établit à 325,5 millions de tonnes.

Pour plus de détails, consulter la fiche « E5. Transport maritime de marchandises » du Bilan annuel des transports en 2024.

ACTIVITÉ DES PORTS FRANÇAIS PAR TYPE DE CONDITIONNEMENT EN 2024

En %



Champ : France.
Source : SDES

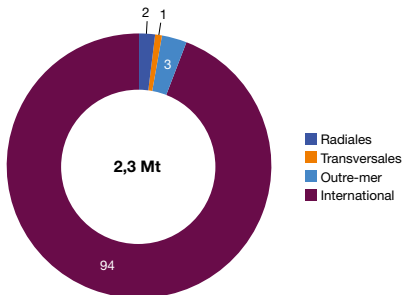
En 2024, les marchandises liquides en vrac représentent 40,4 % du transport maritime de marchandises transitant par les ports de métropole et d'outre-mer.

Pour plus de détails, consulter la fiche « E5. Transport maritime de marchandises » du Bilan annuel des transports en 2024.

Transport aérien de marchandises

TRANSPORT AÉRIEN DE MARCHANDISES EN 2024

En %



Champ : France.

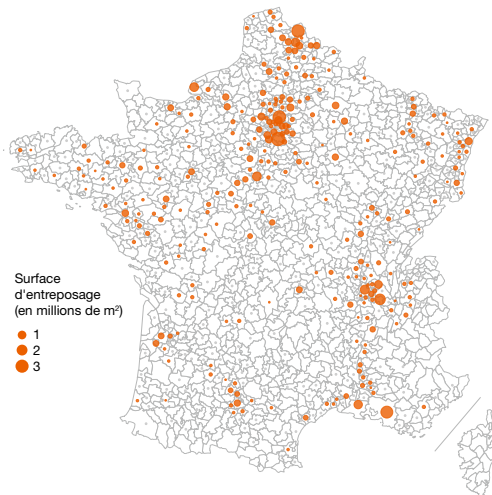
Source : DGAC

En 2024, 2,3 millions de tonnes de marchandises ont transité dans les aéroports de France.

Pour plus de détails, consulter la fiche « E6. Transport aérien de marchandises » du Bilan annuel des transports en 2024.

Entrepôts et plateformes logistiques

LES ENTREPÔTS ET PLATEFORMES LOGISTIQUES (EPL) DE 10 000 M² OU PLUS PAR INTERCOMMUNALITÉ EN 2024



Données provisoires.

Note : les intercommunalités avec un point gris sont soumises au secret statistique, les données ne sont pas disponibles.

Champ : EPL de 10 000 m² ou plus en France métropolitaine.

Source : SDES, Répertoire des entrepôts et plateformes logistiques

Au 31 décembre 2024, la France métropolitaine dispose de 94 millions de m² d'entrepôts ou plateformes logistiques (EPL) de 10 000 m² ou plus.

Pour plus de détails, consulter la fiche « E7. Entrepôts et plateformes logistique » du Bilan annuel des transports en 2024.

partie 6

Transport de voyageurs

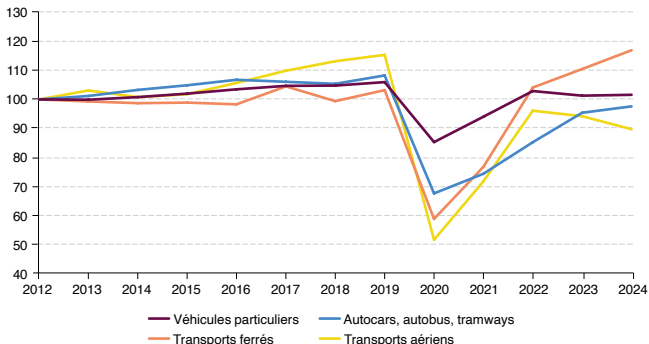
— En 2024, le transport intérieur de voyageurs augmente légèrement : 1 047 milliards de voyageurs-kilomètres ont été réalisés. Les transports par véhicules particuliers dominent toujours largement le transport intérieur de voyageurs (82 %). Le transport collectif poursuit sa reprise en 2024. Le transport ferroviaire atteint un niveau inégalé. Le transport aérien diminue de nouveau et le trafic maritime, mesuré en nombre de passagers, poursuit sa hausse.



Transport intérieur de voyageurs

ÉVOLUTION DU TRANSPORT INTÉRIEUR DE VOYAGEURS PAR MODE

En indice base 100 en 2012 (en voyageurs-kilomètres)



Champ : France hors DOM.

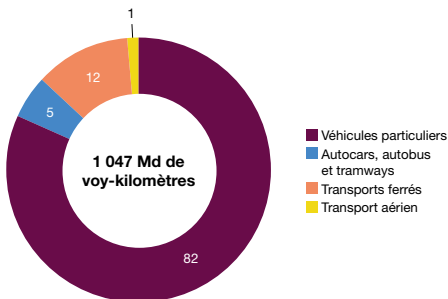
Sources : SDES, d'après le Bilan de la circulation ; ART ; ensemble des opérateurs ferroviaires ; Île-de-France Mobilités-Omnil ; enquête annuelle sur les transports collectifs urbains (DGITM, Cerema, Gart, UTPF, CGDD) - (estimations SDES pour 2024) ; UTPF ; DGAC

Le nombre de voyageurs-kilomètres réalisés en véhicules particuliers est en très légère hausse par rapport à 2023 mais ne retrouve toujours pas son niveau d'avant-crise.

Pour plus de détails, consulter la fiche « F1. Synthèse : le transport intérieur de voyageurs » du Bilan annuel des transports en 2024.

TRANSPORT INTÉRIEUR DE VOYAGEURS PAR MODE EN 2024

En %



Champ : France hors DOM.

Sources : SDES, d'après le Bilan de la circulation ; ART ; ensemble des opérateurs ferroviaires ; Île-de-France Mobilités-Omnil ; enquête annuelle sur les transports collectifs urbains (DGITM, Cerema, Gart, UTPF, CGDD) (estimations SDES pour 2024) ; UTPF ; DGAC

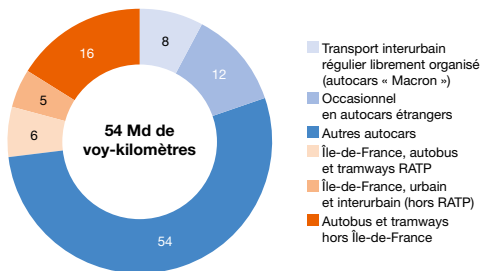
Le transport intérieur de voyageurs est toujours largement dominé par le transport individuel en véhicules particuliers (82 %).

Pour plus de détails, consulter la fiche « F1. Synthèse : le transport intérieur de voyageurs » du Bilan annuel des transports en 2024.

Transport routier de voyageurs

TRANSPORT COLLECTIF ROUTIER DE VOYAGEURS EN 2024

En %



Champ : France hors DROM.

Sources : SDES, d'après Île-de-France Mobilités-Omnil ; enquête annuelle sur les transports collectifs urbains (DGITM, Cerema, Gart, UTPF, CGDD) (estimations SDES pour 2024) ; UTPF

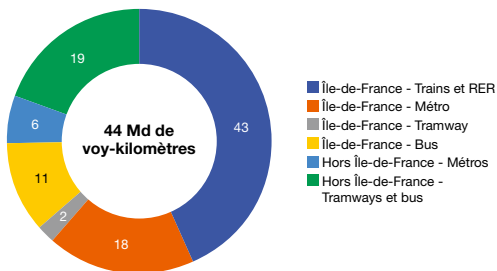
Le transport interurbain régulier librement organisé (dit autocars « Macron ») représente 8 % des 54 milliards de voyageurs-kilomètres des transports collectifs routiers (autobus, autocars et tramways).

Pour plus de détails, consulter la fiche « F1. Synthèse : le transport intérieur de voyageurs » du Bilan annuel des transports en 2024.

Transport collectif urbain de voyageurs

TRANSPORT COLLECTIF URBAIN EN 2024

En %



Sources : SDES, d'après Île-de-France Mobilités (Omnil, RATP, SNCF) ; enquêtes annuelles transport collectif urbain (DGITM, Cerema, Gart, UTPF, CGDD) ; UTPF

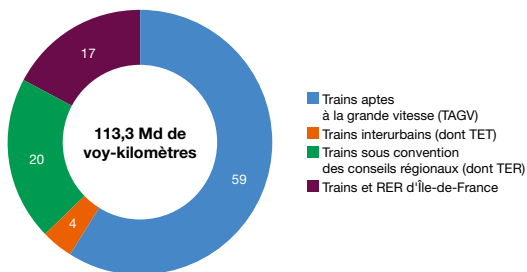
En 2024, 74 % des 44 milliards de voyageurs-kilomètres du transport collectif urbain ont été réalisés en Île-de-France.

Pour plus de détails, consulter la fiche « F2. Transport collectif urbain » du Bilan annuel des transports en 2024.

Transport ferroviaire et aérien de voyageurs

TRANSPORT FERROVIAIRE DE VOYAGEURS EN 2024

En %



Champ : France hors DROM.

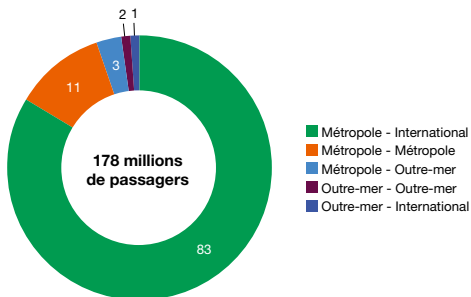
Sources : SDES, d'après l'ensemble des opérateurs ferroviaires et Île-de-France Mobilités-Omnif

En 2024, le trafic ferroviaire de voyageurs total (hors navettes Eurotunnel) s'élève à 113,3 milliards de voyageurs-kilomètres.

Pour plus de détails, consulter la fiche «F3. Transport ferroviaire de voyageurs » du Bilan annuel des transports en 2024.

TRANSPORT AÉRIEN DE VOYAGEURS EN 2024

En %



Champ : France.
Source : DGAC

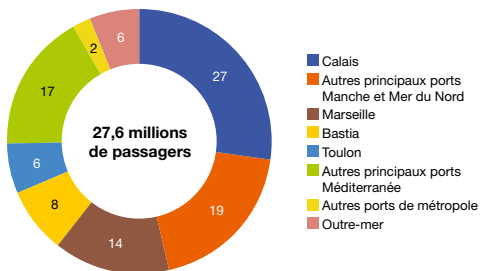
Le trafic international représente 83 % du trafic aérien de voyageurs.

Pour plus de détails, consulter la fiche « F4. Transport aérien de voyageurs » du Bilan annuel des transports en 2024.

Transport maritime de voyageurs

RÉPARTITION DES PASSAGERS DANS LES PRINCIPAUX PORTS FRANÇAIS EN 2024

En %



Champ : France hors Mayotte.

Source : SDES

Plus de 27,6 millions de passagers ont été enregistrés en 2024 dans l'ensemble des ports maritimes français, dont 47 % dans les principaux ports de Manche et de mer du Nord.

Pour plus de détails, consulter la fiche «F5. Transport maritime de voyageurs » du Bilan annuel des transports en 2024.

partie 7

Bilan de la circulation

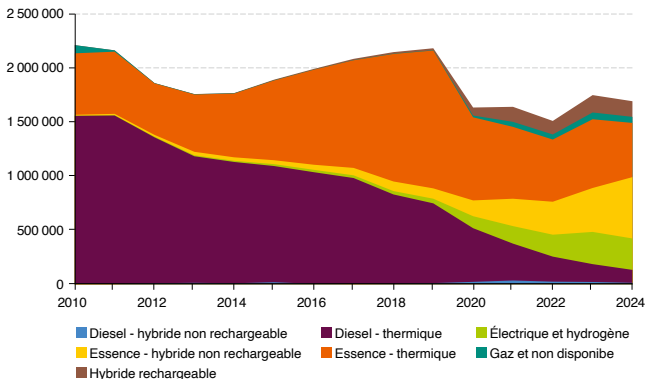
— En 2024, le parc français de voitures particulières poursuit sa mutation. La circulation des véhicules à essence (y compris hybrides), au gaz ou électriques progresse de 7,6 %. Les ventes de véhicules neufs en France métropolitaine diminuent de 2,1 % en 2024 après la hausse de 2023. La progression des ventes de véhicules à motorisations alternatives marque une pause : les ventes de voitures électriques et hybrides rechargeables neuves représentent 25,7 % du marché en 2024, contre 26,2 % en 2023.



Matériel de transport

ÉVOLUTION DES IMMATRICULATIONS DE VOITURES PARTICULIÈRES NEUVES

En unités



Champ : France hors DROM, hors immatriculations provisoires et transit temporaire.

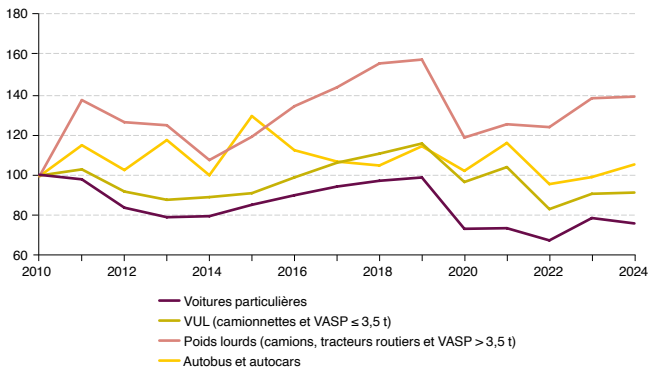
Source : SDES, RSVERO

La motorisation essence hybride non rechargeable est de nouveau en hausse en 2024 avec une part de marché de 33,5 % contre 23,2 % en 2023.

Pour plus de détails, consulter la fiche « G2. Immatriculations de véhicules neufs » du Bilan annuel des transports en 2024.

ÉVOLUTIONS ANNUELLES DE VENTES DE VÉHICULES NEUFS

En indice base 100 en 2010



Champ : France hors DROM, hors immatriculations provisoires et transit temporaire.

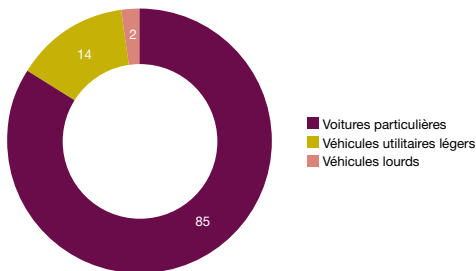
Source : SDES, RSVERO

En 2024, les immatriculations de véhicules utilitaires légers augmentent très légèrement, de 0,7 %, après une nette hausse en 2023.

Pour plus de détails, consulter la fiche « G2. Immatriculations de véhicules neufs » du Bilan annuel des transports en 2024.

RÉPARTITION DU PARC ROULANT PAR CATÉGORIE DE VÉHICULES MOTORISÉS EN 2024

En %



Champ : France hors DROM.

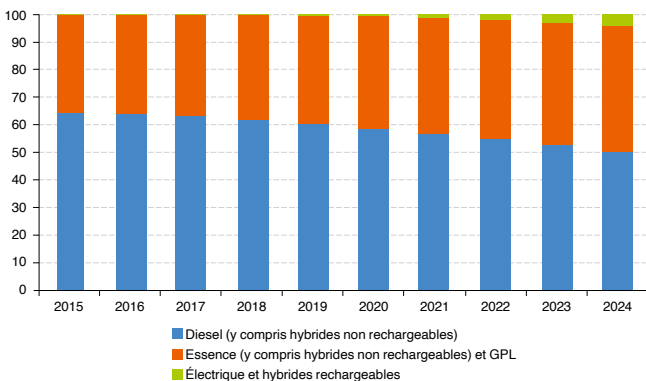
Source : SDES, RSVERO

En 2024, les véhicules utilitaires légers représentent 14 % du parc roulant.

Pour plus de détails, consulter la fiche « G1. Bilan de la circulation routière » du Bilan annuel des transports en 2024.

RÉPARTITION DU PARC ROULANT MOYEN DE VOITURES PARTICULIÈRES PAR MOTORISATION

En %



Champ : France hors DROM.

Source : SDES, RSVRO

Parmi les voitures particulières, la part des véhicules à essence ou utilisant d'autres énergies augmente de 44,4 % en 2023 à 45,7 % en 2024.

Pour plus de détails, consulter la fiche « G1. Bilan de la circulation routière » du Bilan annuel des transports en 2024.

Annexes

- Sigles et liens utiles
- Glossaire



Sigles et liens utiles

Ce document a été réalisé par le SDES, en particulier avec l'aide ou les données des organismes suivants :

Groupe ADP	Aéroports de Paris www.parisaeroport.fr
ART	Autorité de régulation des transports www.autorite-transport.fr
Banque de France	www.banque-france.fr/fr
BEA	Bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile bea.aero
Bilan annuel des transports en 2024	www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/bilan-annuel-des-transport-en-2024
Bodacc	Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales www.bodacc.fr
Cerema	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement www.cerema.fr
CGDD	Commissariat général au développement durable www.ecologie.gouv.fr/commissariat-general-au-developpement-durable-cgdd
Citepa	Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique www.citepa.org
Rapport Secten	Données d'émissions territoriales de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques en France www.citepa.org/fr/secten

Dares	Direction de l'animation, de la recherche et des études statistiques dares.travail-emploi.gouv.fr
DGAC	Direction générale de l'aviation civile www.ecologie.gouv.fr/politiques/aviation-civile
DGAMPA	Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture www.mer.gouv.fr/direction-generale-des-affaires-maritimes-de-la-peche-et-de-laquaculture-dgampa
DGITM	Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités www.ecologie.gouv.fr/direction-generale-des-infrastructures-des-transports-et-des-mobilites-dgitm
Ésane	Élaboration de statistiques annuelles d'entreprises www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1188
Eurostat	Office statistique de l'Union européenne ec.eurostat.eu.europa.eu
Gart	Groupement des autorités responsables de transport www.gart.org
Île-de-France Mobilités	www.iledefrance-mobilites.fr
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques www.insee.fr
MTE	Ministères de la Transition écologique, de l'Aménagement du territoire, des Transports, de la Ville et du Logement www.ecologie.gouv.fr
ONISR	Observatoire national interministériel de la sécurité routière www.securite-routiere.gouv.fr

RATP	Régie autonome des transports parisiens www.ratp.fr
RSVERO	Répertoire statistique des véhicules routiers www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/immatriculation-des-vehicules-routiers
SDES	Service des données et études statistiques www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr
Sirene	Répertoire des entreprises et des établissements www.insee.fr/fr/information/3591226
SNCF	Société nationale des chemins de fer français www.groupe-sncf.com/fr
SNCF Réseau	www.sncf-reseau.com/fr
TRM	Transport routier de marchandises www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/transport-routier-de-marchandises
Urssaf Caisse nationale (ex-Acoss)	Union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales www.urssaf.org
UTPF	Union des transports publics et ferroviaires www.utpf-mobilites.fr
VNF	Voies navigables de France www.vnf.fr

Glossaire

Comptes d'entreprises « Année N-1 » à contours « Année N »

Les statistiques des comptes d'entreprises sont obtenues en retenant comme contours des entreprises ceux définis pour l'année N – aux créations près –, et en établissant des liasses fiscales et questionnaires ESA (enquête sectorielle annuelle) consolidés sur ces entreprises à partir des liasses fiscales et questionnaires ESA reçus en N-1 pour leurs unités légales. On obtient ainsi des données consolidées relatives à l'année N-1 pour les entreprises définies selon les contours retenus en N. Cela permet de calculer des évolutions au niveau d'entreprises à contours constants, qui reflètent donc uniquement les évolutions économiques propres à l'entreprise, et non pas les restructurations de groupe – et donc les changements de contours des entreprises d'une année sur l'autre – observées entre deux millésimes.

Compte propre – compte d'autrui

Lorsque l'activité de transport n'est pas rémunérée pour elle-même, le transport est dit « pour compte propre » (une personne utilisant sa voiture pour se déplacer, une entreprise déplaçant elle-même ses produits entre un lieu de productivité et un lieu de stockage par exemple). Lorsque le transport est réalisé par un prestataire, prenant en charge des biens qui ne lui appartiennent pas ou des personnes distinctes de lui-même, le transport est dit « pour compte d'autrui ».

Gaz à effet de serre (GES)

Les sept GES identifiés par le Protocole de Kyoto et son amendement de Doha sont les suivants : dioxyde de carbone (CO_2), méthane (CH_4), protoxyde d'azote (N_2O), hexafluorure de soufre (SF_6), hydrocarbures (HFC), perfluorocarbures (PFC) et trifluorure d'azote (NF_3).

Polluants atmosphériques

Les principaux polluants émis par les transports sont l'oxyde d'azote (NO_x), le dioxyde de soufre (SO_2), les composés organiques volatils non méthaniques (COVNM), le monoxyde de carbone (CO), les hydrocarbures

aromatiques polycycliques (HAP), les métaux lourds cuivre (Cu) et plomb (Pb), les particules parmi lesquelles sont généralement distinguées les particules de diamètre inférieur à $10\ \mu\text{m}$ ($\text{PM}_{1,0}$), de diamètre inférieur à $2,5\ \mu\text{m}$ ($\text{PM}_{2,5}$), de diamètre inférieur à $1,0\ \mu\text{m}$ ($\text{PM}_{1,0}$), et le total des particules en suspension (TSP).

Secteur ou branche transports et entreposage

La section Transports et entreposage de la nomenclature d'activités et de produits française (NAF Rév.2) couvre les activités liées au transport, régulier ou non, de passagers et de marchandises par rail, par route, par conduites, par eau ou par air, et les activités connexes, telles que l'exploitation des infrastructures de transport, la manutention du fret, l'entreposage, etc. Cette section comprend aussi la location de matériel de transport avec chauffeur ou pilote. Elle comprend en outre les activités de poste et courrier.

Le secteur transports et entreposage regroupe des entreprises qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique). L'activité du secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des productions ou services secondaires qui relèveraient d'autres items de la nomenclature que celui du secteur transports et entreposage.

La branche transports et entreposage regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui produisent un service de transport.

Tonnes-kilomètres (t-kilomètres)

La tonne-kilomètre correspond au transport d'une tonne de marchandises sur un kilomètre.

Tracteur routier

Véhicule à moteur dépourvu de caisse (par conséquent, non susceptible de contenir des marchandises) dont la vocation est de tirer des semi-remorques ou tout autre véhicule routier non automobile. Les tracteurs agricoles ne sont pas inclus dans cette catégorie.

Transport

Par convention, est appelée « transport » l'activité qui consiste à déplacer un bien physique ou une personne d'un point à un autre, avec un but autre que le déplacement lui-même. Le transport d'électricité notamment est exclu de ce champ.

Un trajet domicile-travail constitue du transport puisqu'il a pour finalité de rendre disponible une personne sur son lieu de travail. En revanche, un déplacement à vélo avec retour au point de départ n'est pas du transport car son motif premier est le loisir procuré par cette activité.

Pour assurer un transport, il est généralement nécessaire d'utiliser un véhicule et des infrastructures de transport, réseaux de transport, gares, ports, infrastructures de triage par exemple. Ces éléments permettent de définir des modes de transport : routier, ferroviaire, fluvial, maritime et aérien.

Le transport rassemble toutes les activités qui contribuent directement au déplacement ainsi que les activités auxiliaires de transport, telles que l'entreposage et le stockage, la gestion des infrastructures, la manutention liée au transport, l'organisation et la logistique de transport. Sont exclus du transport la production de véhicules, la construction des infrastructures (travaux publics), le raffinage et la production d'énergie destinés au transport.

Transport en commun : individuel - collectif

Le transport en commun de personnes peut être « individuel » ou « collectif » : le transport en métro ou en bus est un transport collectif en commun, tandis que le transport en taxi est un transport individuel en commun.

Transport combiné

Il vise à utiliser le fer ou la voie d'eau pour transporter des marchandises acheminées par camion pour les premiers et/ou les derniers kilomètres. Ce transport intermodal offre une solution logistique, sobre en énergie, de report modal. Il est pertinent sur longue distance. Il utilise une unité de transport intermodal (UTI), qui peut être le conteneur ou la caisse mobile, la semi-remorque (non accompagnée) ou un véhicule routier (accompagné).

Transport fluvio-maritime

Transport effectué en partie par des voies navigables intérieures et en partie par mer sans transbordement. Ce transport peut être assuré par un navire de navigation intérieure ou des navires de mer.

Transport intérieur

En France, les statistiques de transports intérieurs de voyageurs ou de marchandises comptabilisent la seule partie des transports internationaux réalisée sur le territoire français : par exemple, seuls les kilomètres parcourus sur le territoire français par les lignes ferroviaires internationales (comme Eurostar ou Thalys) ou la portion Paris-Valenciennes pour un transport d'échange en transport routier Paris-Berlin sont pris en compte.

Transport terrestre

Il s'agit du transport réalisé sur les routes, les voies ferrées, les conduites et les voies navigables.

Véhicules-kilomètres (veh-kilomètres)

Le véhicule-kilomètre correspond au mouvement d'un véhicule routier sur un kilomètre.

Voyageurs-kilomètres (voy-kilomètres)

Le voyageur-kilomètre correspond au déplacement d'un voyageur sur un kilomètre.

Cette unité commune permet de comparer les différents modes de transport de voyageurs (à l'exception du transport maritime) et notamment de calculer les différentes parts modales. Dans l'aérien, un terme équivalent, le passager kilomètre transporté (PKT), est plus fréquemment usité.

Vracs liquides

Ils regroupent tous les produits directement transportés sous forme liquide dans des navires adaptés (pétroliers, méthaniers, chimiques, etc.).

Vracs solides

Ils regroupent tous les produits à l'état solide ou de granulats qui ne sont pas emballés ou arrimés, et qui sont directement transportés en grande quantité dans les soutes de navires spécialisés (en général des vraquiers).

VUL - Véhicules utilitaires légers (définition retenue dans cette publication)

Véhicule de moins de 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge (PTAC), n'ayant ni siège arrière ni point d'ancrage de sièges arrière.

Dépôt légal : avril 2026

ISSN : 2557-7580 (imprimé)
2557-8138 (en ligne)

© SDES – Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur.



L'année 2024 est marquée par une inflation en baisse, la poursuite des conflits au Proche-Orient et la tenue des Jeux olympiques et paralympiques de Paris. L'activité économique française décélère et les prix des carburants diminuent. Dans ce contexte, le transport intérieur de voyageurs augmente, ainsi que la dépense des ménages, principalement du fait des transports collectifs. Le transport intérieur de marchandises est en hausse, pour tous les modes de transport et plus particulièrement le ferroviaire, tandis que le transport maritime est quasiment stable. La circulation routière des véhicules à essence, au gaz ou électriques augmente tandis que celle des voitures diesel diminue. Plus du quart des ventes de voitures neuves concernent des voitures électriques et hybrides rechargeables. Les émissions de gaz à effet de serre des transports diminuent en 2024 même si le secteur des transports reste le premier contributeur aux émissions de GES de la France.

Cette publication rassemble les données utiles à la connaissance des transports et de leurs effets.

**Chiffres clés
des transports**
Édition 2026



Commissariat général au développement durable

Service des données et études statistiques

Sous-direction des statistiques des transports

Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex

Courriel : diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr